

l'appliquait. A quoi bon des règlements inappliqués. Ancien membre du conseil de ville, j'ai été aussi coupable que quiconque de l'inapplication de nos règlements contre la pollution. Hélas, j'étais aussi inconscient que mon voisin de l'étendue de la pollution chez nous. Cet état de choses montre combien il importe d'avoir des lois fédérales efficaces pour contrôler la pollution. D'autre part, j'espère qu'on ne qualifiera pas nos méthodes de peu scientifiques si nous déclarons que les eaux qui sentent mauvais sont polluées. Les autorités municipales et ceux dont relève la pollution devront exposer leurs vues; par conséquent, faisons en sorte que les membres du comité chargé d'étudier ce bill évitent d'adopter une attitude arrogante et de prétendre que ladite pollution n'est pas scientifiquement démontrée.

Selon le bill, il semble que seul le Gouverneur en conseil décidera si le ministre a fait de son mieux pour en arriver à un accord avec les provinces dans ce domaine. Je ne crois pas que seul le Gouverneur en conseil devrait avoir le droit de rendre un tel jugement. J'aimerais savoir comment, après avoir établi une usine de traitement dans une zone désignée pour le contrôle de la qualité de l'eau, le gouvernement fédéral entend percevoir les revenus qui s'y rapportent?

Au cours des deux dernières années, le gouvernement fédéral n'a fait que parler de pollution mais n'a rien accompli en réalité. Il trahit sa façon d'aborder le problème quand il dit vouloir aider mais que la Société d'hypothèques et de logement n'a aucuns fonds disponibles pour enrayer la pollution. Au Canada, nous avons besoin de normes de qualité applicables tout particulièrement aux eaux interprovinciales. Le gouvernement fédéral procède à l'évaluation des ressources en eau à travers le Canada. Alors pourquoi ne pourrait-il avec le même personnel et le même matériel, mesurer la qualité de ces mêmes eaux? Les ingénieurs de l'Administration sur le rétablissement agricole des Prairies, qui sont sur place dans de nombreux cas, pourraient faire œuvre utile en établissant le degré de qualité de l'eau.

Répondant à la demande de documents n° 51 —faite, je crois, par le député de Kootenay-Ouest (M. Harding),—le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a indiqué qu'un certain nombre de municipalités n'avaient absolument rien entrepris pour enrayer la pollution de leurs eaux. D'une part, le gouvernement a réduit les crédits qu'il avait affectés, dans le budget de 1969, au contrôle de la pollution et, d'autre part, le ministre a parcouru le pays en tous sens, expliquant aux foules qu'il importait d'enrayer la pollution. Certaines municipalités ne disposent même pas d'un système d'égouts et

de champs d'épandage adéquats. Quelques-unes ont des champs d'épandage. Des municipalités aux moyens insuffisants ont demandé au gouvernement fédéral de leur venir en aide, mais on leur a signifié qu'il n'y avait pas d'argent. Dans la question n° 107 du *Feuilleton*, le député de Kootenay-Ouest demande si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé que des encouragements à la construction d'installations de traitement des eaux sont prévus aux termes de la loi nationale sur l'habitation. La partie 7 de la question demande: «Dans l'affirmative, quelles villes et municipalités ont été avisées de cette décision?» Sur la liste que j'ai sous les yeux figurent des municipalités de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, etc.

• (4.50 p.m.)

Je constate qu'il y a bien des régions, dont la Colombie-Britannique, qui comptaient faire quelque chose et à qui le gouvernement a dit «Désolé, mais il n'y a pas d'argent.» Le gouvernement affecte ensuite de dire aux habitants des provinces que nous sommes vraiment disposés à les aider à enrayer la pollution, mais qu'il n'y a pas d'argent. Les provinces et les municipalités ne peuvent le faire seules. Elles ne sont pas seules responsables de cette pollution. Il n'y a pas d'autre façon de voir les choses: elles doivent recevoir l'aide du gouvernement fédéral si l'on veut que quelque chose se fasse dans ce domaine.

Je remarque dans un des questionnaires que j'ai envoyé et qui m'est revenu bien des observations qui pourraient s'appliquer à la nation tout entière. Une lettre de Davidson, en Saskatchewan, parle du DDT qui se trouve dans les tissus de tous les Canadiens. De fait, il s'y trouve plus de DDT qu'on n'en autorise dans les animaux destinés à la consommation. Le DDT fait partie de l'ensemble du problème de la pollution, mais on ne s'y arrête pas dans la loi sur les ressources en eau du Canada.

Voici un autre commentaire que j'aimerais verser au compte rendu; je le tiens d'un habitant de Moose Jaw. Il dit:

...l'inflation et la pollution sont étroitement liées. Elles sont toutes deux nées du régime des profits.

Tout le monde à la Chambre se rend sûrement compte que sous ce régime tel que nous le connaissons, ceux qui font des bénéfices doivent être aussi forcés de faire disparaître complètement la pollution de notre milieu. J'aimerais maintenant faire quelques observations sur la pollution en général. Je demandais à ces gens quelles mesures devraient être prises à l'égard de la pollution, et s'ils étaient en faveur d'une lutte anti-pollution vigou-